

N°1904

du 04
Novembre
2025



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

FILIÈRE COTONNIÈRE TOGOLAISE

Des décisions stratégiques pour préserver cette culture emblématique **P.6**

AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Le renforcement du contrôle et de la répression des infractions forestières **P.3**

RETARDS DANS L'EXÉCUTION DES PROJETS

La BAD et le Togo parlent de la nécessité d'une "attention urgente" **P.4**

CONFÉRENCE DE SOUTIEN À LA PAIX ET À LA PROSPÉRITÉ DANS LES GRANDS LACS

La déclaration des co-présidences et la réflexion en trois temps de F. GNASSINGBÉ

EN PLUS...

ÉCONOMIE

RECETTES FISCALES ET NON FISCALES

Ce qui est prévu pour les augmenter

ÉDUCATION NATIONALE

1888 jeunes recrutés pour la 4^e cohorte d'élèves professeurs d'écoles

INSÉCURITÉ

LANCEMENT DU PROJET ACTIF

Un nouvel élan régional pour la résilience des zones frontalières

SANTÉ

LE CANCER DES OS

Très douloureux, l'on ne cerne pas toutes les causes de ce cancer qui touche aussi bien les enfants que les adultes

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la semaine qui s'est achevée a été bien remplie pour Faure Gnassingbé. De Lomé à Paris en passant par Luanda, le Président du Conseil n'a pas chômé.

A Paris, Faure Gnassingbé, sous le manteau du Médiateur de l'Union africaine pour la République Démocratique du Congo (RDC), a participé le jeudi 30 octobre à Paris, à une Conférence de soutien à la paix et à la prospérité dans la région des Grands Lacs ayant pour but de trouver une réponse efficace et collective à l'urgence humanitaire à l'Est de la RDC. Sous l'impulsion de la France et du Togo, la Conférence a permis une mobilisation internationale historique...



Le Président du Conseil, Faure E. Gnassingbé



-20%

sur le dédouanement
des véhicules d'occasion
jusqu'au 15 novembre 2025

Mesure de dépréciation de 20%
sur les valeurs des véhicules
de plus de cinq (05) ans d'âge

POUR PLUS D'INFORMATIONS ☎ 8201



FEDERER POLICE BATAI
version 2025-10-10

SANTÉ

LE CANCER DES OS

Très douloureux, l'on ne cerne pas toutes les causes de ce cancer qui touche aussi bien les enfants que les adultes

Une tumeur peut prendre naissance à l'intérieur ou à la surface d'un os. Les tumeurs osseuses peuvent être non cancéreuses, comme les kystes osseux, l'ostéochondrome, la tumeur osseuse à cellules géantes et l'ostéome ostéoïde. Mais dans certains cas, les tumeurs osseuses sont cancéreuses. La tumeur cancéreuse (maligne) est un groupe de cellules cancéreuses qui peuvent envahir les tissus voisins et les détruire. Les cellules cancéreuses peuvent aussi se propager (métastases) à d'autres parties du corps.

Un cancer qui prend naissance à l'intérieur ou à la surface d'un os est appelé cancer primitif des os. Le cancer primitif des os est rare chez l'adulte âgé de plus de 40 ans. On l'observe plus souvent chez l'enfant, l'adolescent et le jeune adulte.

Maurille AFERi

Le squelette humain

À la naissance, le corps compte environ 270 os. Certains s'unissent, ou fusionnent, pour former un squelette de 206 os à l'âge adulte. Ensemble, les groupes d'os et de cartilage constituent le squelette et donnent une forme au corps. De plus, les os protègent des organes importants comme le cœur, les poumons et le cerveau.

Les os nous aident à bouger quand ils sont fixés aux muscles. La moelle osseuse à l'intérieur des os a d'autres fonctions importantes, comme fabriquer des cellules sanguines et emmagasiner de la graisse et des minéraux.

Types d'os

On peut décrire les os selon leur forme.

Les **os longs** agissent comme des leviers et nous aident à nous déplacer. Les os longs sont l'humérus, le cubitus et le radius dans chaque bras et le fémur, le tibia et le péroné dans chaque jambe.

Les **os courts** offrent du soutien et aident à la mobilité. Les os des poignets et des chevilles sont des os courts.

Les **os plats** protègent des organes importants. Ce sont les os du crâne, le sternum et les côtes.

Les **os irréguliers** n'entrent pas dans les autres catégories. Les os de la colonne vertébrale (vertèbres) et du bassin sont des os irréguliers.

Les **os sésamoïdes** sont intégrés dans les tendons. Ces os sont généralement petits et de forme ovale. Les os sésamoïdes se trouvent à l'extrémité des **os longs** des membres supérieurs et inférieurs, là où les tendons croisent les articulations.

Quelques exemples d'os sésamoïdes sont la patella ou l'os pisiforme du carpe.

Constitution cellulaire de l'os

Les os sont faits d'une matrice osseuse et de différents types de cellules.

Matrice osseuse

La matrice osseuse, ou ostéoïde, est le tissu qui entoure les cellules osseuses. Elle contient des minéraux comme le calcium et des fibres résistantes appelées collagène. Ensemble, les minéraux et le collagène aident à rendre les os solides et rigides.

Cellules osseuses

Il existe 3 types principaux de cellules osseuses.

Les **ostéocytes** sont des cellules osseuses matures. Ils aident à contrôler la quantité de protéines et de minéraux présents dans la matrice osseuse.

Les **ostéoblastes** sont des cellules osseuses immatures. Ils fabriquent la matrice, qui peut durcir pour devenir du tissu osseux. On trouve les ostéoblastes sur les surfaces externe et interne de l'os. Quand un ostéoblaste est entouré d'une matrice osseuse, il mûrit et devient un ostéocyte.

Les **ostéoclastes** sont des cellules osseuses qui désintègrent et remodelent les os lors de leur croissance ou quand un stress est exercé sur le squelette. Les ostéoclastes aident aussi à contrôler le taux sanguin du calcium puisqu'ils libèrent du calcium dans le sang quand ils désintègrent les os.

Quand les ostéoclastes agissent plus

rapidement que les ostéoblastes, l'os devient fragile. Quand les ostéoblastes agissent plus rapidement que les ostéoclastes, l'os devient plus gros et plus solide.

Structure de l'os

L'os est composé des couches suivantes.

Le **périoste** est une couche de tissu fibreux qui recouvre l'os.

L'**os compact** est la partie externe dense, dure et lisse de l'os. Il entoure le canal médullaire et contient des vaisseaux sanguins et des nerfs.

Le **canal médullaire** est la partie creuse de l'os qui contient de la moelle osseuse. La moelle osseuse fabrique des cellules sanguines et entrepose du gras.

L'**os spongieux** est fait de petits

et touche surtout le genou.

Le sarcome d'Ewing : sarcome osseux qui touche surtout les garçons de 10 à 20 ans au niveau de la partie inférieure du squelette (bassin, genou...).

Le chondrosarcome : cancer des cartilages qui se rencontre chez les sujets de 30 à 50 ans principalement.

L'adamantinome : tumeur maligne osseuse généralement située au niveau des os longs comme le tibia.

Le lymphome osseux : les métastases osseuses peuvent apparaître sur tout le squelette et touchent des sujets de 40 à 50 ans.

Métastases osseuses

D'autres types de cancer peuvent se propager aux os, mais il ne s'agit pas de la



fragments d'os semblables à des épingles disposés comme un nid d'abeilles. L'os spongieux aide à réduire le poids de l'os tout en lui procurant quand même sa solidité.

Le **cartilage** recouvre l'extrémité des os. C'est un tissu conjonctif fibreux et résistant qui empêche les os de frotter les uns contre les autres et qui agit comme un coussin absorbant les chocs.

Les os longs sont divisés en régions :

La **diaphyse** (corps) d'un os long fait presque toute la longueur de l'os. Elle contient surtout de l'os compact.

L'**épiphyse** se trouve à chaque extrémité d'un os long. Elle contient surtout de l'os spongieux.

La **métaphyse** est la partie de l'os long située entre la diaphyse et le cartilage de conjugaison.

Le **cartilage de conjugaison** (plaque cartilagineuse) est un disque mince de cartilage situé entre l'épiphyse et la métaphyse. Il permet à l'os de croître en longueur et disparaît vers l'âge de 20 ans.

Types de cancer des os

Il existe plusieurs types de cancer des os, ces tumeurs malignes qui affectent le squelette. On distingue à ce titre, le cancer des os primitif, très rare, qui touche essentiellement les jeunes, du cancer des os secondaire dû à des métastases osseuses provenant d'autres cancers.

Les différents types de cancer sont les suivants :

· L'ostéosarcome : qui affecte principalement les adolescents et les jeunes adultes de moins de 20 ans, est très agressif

(suite à la page 7)

ÉVÈNEMENT

Les Journées portes ouvertes, JPO, de l'Institut français du Togo, IFT, le 06 nov 2025

L'Institut français du Togo, IFT, ouvre ses locaux au public togolais ce jeudi 6 novembre 2025 à partir de 9 heures TU. C'est une occasion unique pour les férus de la culture dans toutes ses dimensions de découvrir dans un large spectre les installations du premier site culturel du Togo.

Chaque année l'Institut français du Togo, sous tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, du ministère de la Culture et de l'Ambassade de France au Togo, propose plusieurs événements culturels qui vont des spectacles vivants, les arts visuels, la musique... jusqu'aux concerts. A l'IFT, dédié à la promotion de la culture et de la langue française dans le monde, c'est un engagement à offrir une programmation culturelle de qualité, mettant en valeur la richesse et la diversité des expressions artistiques. Evidemment que le brassage culturel y est la chose la mieux partagée. Ici, on y retrouve les artistes de tous les temps, les artisans venus d'ici et d'ailleurs. Depuis quelques années, l'IFT, fait une part belle désormais au numérique.

Dans le cadre de ces JPO, il est annoncé dans une communication: "Avec le succès de l'édition 2024 et fidèle à sa tradition, le Pôle Médiathèque, débats d'idées et innovation numérique de l'IFT vous convie au rendez-vous des JPO 2025 avec de nouvelles



propositions : deux jours de visite consacrés aux écoles d'enseignement et aux entreprises (jeudi et vendredi) et une journée destinée à tout public. Au programme : visite guidée de nos espaces et découvertes de nos collections physique et numérique ; présentation de nos différents services et diverses animations selon les âges et les profils."

En y allant, l'on découvrirra : une médiathèque contenant 20 000 ouvrages physiques et près de 350 000 ouvrages

numériques ; une salle de cinéma numérique de 120 places assises ; une grande scène ouverte dénommée "scène Jimi Hope" de 700 places environ ; un restaurant aux spécialités d'Afrique et du monde ; un centre de langues innovant disposant de trois salles numérisées pour les cours de français, d'anglais ou de mina et les examens du DELF / DALF, TCF, TEF ; et une salle de conférence de 90 places assises...

Rendez-vous donc le jeudi prochain à partir de 9 heures.

LITTÉRATURE

Yanick Lahens remporte le Grand Prix du roman de l'Académie française 2025

Le Grand prix de l'Académie française a été décerné le jeudi 30 octobre dernier à Yanick Lahens pour son roman *Passagères de nuit*. Deux autres ouvrages étaient en lice, *Un pont sur la Seine*, de Pauline Dreyfus, et le *Crépuscule des hommes*, d'Alfred de Montesquiou. L'an dernier, c'était l'écrivain Miguel Bonnefoy qui avait été récompensé par l'Académie pour son épopée vénézuélienne, le *Rêve du jaguar*, récit d'enfants miséreux en quête de mieux.

Yanick Lahens, née le 22 décembre 1953 à Port-au-Prince (Haïti), est une écrivaine haïtienne. Après des études universitaires en France, elle est retournée vivre dans son pays. Elle y a enseigné la littérature à l'université, a animé une émission culturelle à Radio Haïti Inter, et a publié des articles sur la littérature haïtienne et les liens entre littérature et société dans des revues haïtiennes et étrangères. Elle a été membre du comité de rédaction de la revue haïtiano-caribéenne *Chemins critiques* et est membre du comité de rédaction de la revue franco-haïtienne *Conjonction*. Elle a été membre du conseil d'administration du Congrès International d'Études Francophones, organisme nord-américain regroupant les professeurs d'études francophones des États-Unis et du monde entier. Elle a aussi été directrice exécutive du projet la Route de l'esclave. Aujourd'hui, elle écrit, accompagne et appuie des initiatives de jeunes dans le domaine culturel, littéraire et social.

Elle a publié un essai *Entre l'ancrage et la fuite, l'écrivain haïtien* ; des recueils de nouvelles *Tante Résia* et les *dieux*, *La petite corruption*, *La folie était venue avec la pluie* ; un récit *Faillies* et des romans *Dans la maison du père*, *La couleur de l'aube*, *Guillaume et Nathalie*, *Bain de lune*



et *Douces dérives*, pour lesquels elle a obtenu de nombreux prix dont le prix France Télévision pour *La Couleur de l'aube*, le prix Carbet des Lycéens pour *Guillaume et Nathalie* et le prix Femina pour *Bain de lune* en 2014. Ses œuvres sont traduites en anglais, en brésilien, en catalan, en italien, en japonais, en polonais et en allemand. Des traductions sont en cours en norvégien et en espagnol.

Elle a reçu de nombreuses distinctions d'institutions haïtiennes et internationales, et est officier des Arts et des Lettres de la

France.

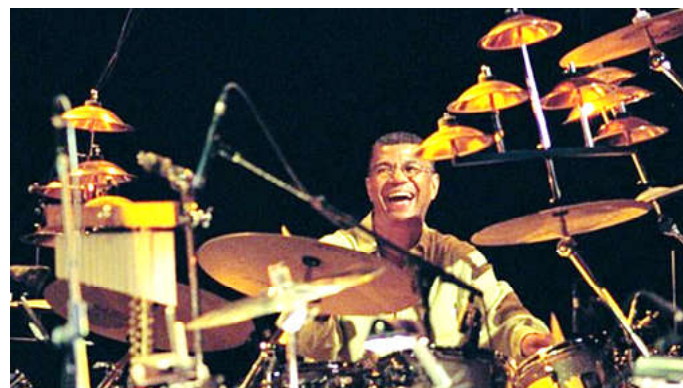
Son ouvrage *Passagères de nuit* romances le passé familial de l'écrivaine haïtienne. Il retrace le parcours de femmes haïtiennes, les "passagères de nuit", qui tentent d'échapper à des vies aliénantes faites de maltraitances et d'abus tandis que les bateaux négriers sillonnent les mers, amenant leur cargaison humaine à des propriétaires terriens. Elles contestent, fuient, s'immiscent dans la haute société, tout autant de tactiques pour s'évader de leur condition.

NÉCROLOGIE

Jack DeJohnette, le batteur et pianiste de jazz américain est mort à 83 ans

Jack DeJohnette, né le 9 août 1942 à Chicago (Illinois) et mort le 26 octobre 2025 à Kingston (État de New York), est un batteur et pianiste de jazz américain. Il est connu pour être l'un des batteurs de jazz les plus influents et innovants de l'histoire de la musique. Il s'est fait connaître dans les années 1960 et 1970, notamment en jouant avec Miles Davis sur des albums révolutionnaires comme *"Bitches Brew"*. Membre fondateur du Keith Jarrett Trio, il a participé à des centaines d'enregistrements acclamés pendant plus de quatre décennies. Son style unique combine une virtuosité technique impressionnante avec une approche mélodique de la batterie, créant des textures sonores riches et innovantes. Au-delà de la batterie, il est également pianiste, compositeur et leader de ses propres groupes, ayant exploré de nombreux styles du jazz moderne au free jazz.

En 1966, Jack DeJohnette commence à être reconnu en jouant au sein du John



Coltrane Quintet puis au sein du quartet de Charles Lloyd auquel appartient alors aussi le jeune Keith Jarrett.

Il va ensuite jouer de la batterie pour Miles Davis, notamment sur l'album *Bitches Brew* en 1969. Il est rejoint au sein du groupe par le pianiste Keith Jarrett. Il forme, dans les années 1980, avec

Jarrett et le contrebassiste Gary Peacock, le célèbre Keith Jarrett Trio.

Jack DeJohnette a aussi enregistré une série d'albums sur ECM en tant que leader depuis la fin des années 1960.

Jack DeJohnette est mort le dimanche 26 octobre 2025, à l'âge de 83 ans, à Kingston (USA, état de New York).

CONFÉRENCE DE SOUTIEN À LA PAIX ET À LA PROSPÉRITÉ DANS LES GRANDS LACS

La déclaration des co-présidences et la réflexion en trois temps de F. Gnassingbé

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la semaine qui s'est achevée a été bien remplie pour Faure Gnassingbé. De Lomé à Paris en passant par Luanda, le Président du Conseil n'a pas chômé. A Paris, Faure Gnassingbé, sous le manteau du Médiateur de l'Union africaine pour la République Démocratique du Congo (RDC), a participé le jeudi 30 octobre à Paris, à une Conférence de soutien à la paix et à la prospérité dans la région des Grands Lacs ayant pour but de trouver une réponse efficace et collective à l'urgence humanitaire à l'Est de la RDC. Sous l'impulsion de la France et du Togo, la Conférence a permis une mobilisation internationale historique.

Late Pater

Dans la capitale française, ce 30 octobre 2025, dans le cadre de la Conférence de soutien à la paix et à la prospérité dans la région des Grands Lacs, Faure Gnassingbé, le Président du conseil, a appelé à une réponse africaine, durable et souveraine à la crise, à une gouvernance africaine de la réponse humanitaire, à rompre avec l'économie de guerre et à une souveraineté solidaire. Oui, beaucoup critiquent les tentatives de solution sont plutôt l'œuvre des pays d'autres continents pour une guerre en République démocratique du Congo (RDC) qui se déroule en Afrique, même si tous savent que le conflit est bien nourri par l'extérieur. L'Union africaine se trouvant dans l'antichambre des négociations et quand les autres le veulent. Et beaucoup accusent pour cette incapacité choisie des uns et des autres à régler une crise qui remonte aux années 1990 et dont personne ne connaît exactement le nombre de morts, de victimes et de déplacés.

A Paris, Faure Gnassingbé, le Médiateur de l'Union africaine, s'est voulu persuasif dans sa réflexion en trois temps. «L'urgence humanitaire appelle désormais à une réponse durable et intégrée. Et cette réponse doit être africaine. L'aide humanitaire doit devenir un fonds vers le développement. L'Afrique doit aussi par-

ticiper à son propre effort humanitaire, non pas seulement par devoir moral, mais parce que c'est une question de dignité et d'efficacité. Nos États doivent co-financer le programme. Sans appropriation africaine, il n'y aura pas de sortie durable de crise (...) La gouvernance de cette réponse humanitaire doit aussi être africaine. Au-delà de participer à son financement, l'Afrique doit être au cœur de la gouvernance humanitaire, dans la coordination, la planification et le suivi des réponses. Il faut que l'aide soulage sans nourrir la dépendance, qu'elle stabilise sans figer les rapports de force. C'est pourquoi, pour protéger les bienfaits de l'aide et ce qu'elle apporte, il faut un contrôle africain renforcé (...) Dans l'Est de la RDC, la souffrance des populations ne vient pas seulement du conflit, mais de l'économie de guerre qui l'entretient. Nous devons rendre traçable chaque ressource, intégrer les communautés dans les chaînes légales et faire de la transformation locale une priorité de sécurité. C'est en rétablissant une économie transparente et légitime que nous couperons les flux qui financent la violence. La paix dans les Grands Lacs ne doit pas être une simple pause dans les combats. Elle doit être une transformation de l'économie extractive, une rupture avec l'exploitation illégale, une véritable réparation pour des populations qui,



depuis trop longtemps, payent le prix de la richesse de leur terre (...) Ce que nous avons entendu aujourd'hui confirme une évidence. La crise humanitaire dans les Grands Lacs est un test moral pour le monde et un test politique pour l'Afrique. Nous devons transformer la compassion en solution, et l'urgence en l'avenir. Nous devons faire de la solidarité un levier d'autonomie et de l'être un instrument de souveraineté. C'est cela, je crois, l'esprit de cette conférence, une solidarité efficace, africaine et durable qui relie la paix à la prospérité et la dignité à la responsabilité».

La rencontre diplomatique a été animée, en présentiel, par le Président français Emmanuel Macron, le Président de la RDC, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, soixante-dix (70) hauts émissaires représentant notamment les dirigeants des États-Unis, du Qatar, du Rwanda, de l'An-

gola, de l'Ouganda, du Burundi, de la Tanzanie et bien d'autres pays africains, européens et asiatiques, les délégations de l'Union africaine, de l'Union européenne et de plusieurs partenaires internationaux. Et en ligne par le Secrétaire général des Nations unies, António Guterres.

A la fin des travaux, Emmanuel Macron est conquis par l'approche déclinée par Faure Gnassingbé. «Je veux ici aussi souligner combien le contrôle africain doit être renforcé, combien ce qu'a dit le Président Faure au titre de la médiation de l'Union africaine est important et nous croyons, en effet, à cette approche, si exigeante soit-elle. Cher ami, je veux vous remercier une fois encore pour votre mobilisation aujourd'hui autour des Grands Lacs et autour de cette urgence humanitaire», a-t-il dit.

=== La déclarations des co-présidences ===

(Paris, 30 octobre 2025)

La France et le Togo, médiateur de l'Union africaine sur les Grands Lacs, ont co-présidé le 30 octobre à Paris une Conférence ministérielle de soutien à la paix et à la prospérité dans la région des Grands Lacs. Elle s'inscrit dans la poursuite de la mobilisation internationale pour la paix dans la région des Grands Lacs en appui des processus de Washington et de Doha et de la médiation de l'Union africaine.

Ouverte par le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la France, et le Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Togolais de l'Extérieur du Togo, cette conférence a rassemblé les représentants de près de soixante-dix pays et organisations internationales et régionales, ainsi que des représentants d'une quarantaine d'organisations non gouvernementales et d'entreprises. Elle s'est tenue en présence du président de la République française, du président du Conseil du Togo, et du président de la République démocratique du Congo. Le Rwanda et le Burundi étaient représentés par leur ministre des Affaires étrangères, et l'Ouganda par le ministre de la Défense. L'Union européenne était représentée par sa Haute Représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, et l'Union africaine par sa Commissaire au Développement économique, au Commerce, au Tourisme, à l'Industrie et aux Mines.

Les participants ont exprimé leur profonde préoccupation face à l'aggravation de la crise sécuritaire et humanitaire dont les populations civiles en République démocratique du Congo (RDC) et dans la région des Grands Lacs demeurent les premières victimes. Depuis janvier 2025, plus de deux millions de personnes ont été déplacées dans l'est du pays, portant le nombre total de déplacés internes à près de six millions, tandis que 27,7 millions de personnes vivent en situation d'insécurité alimentaire aiguë. La propagation d'épidémies est favorisée par la faiblesse du système de santé et par la désorganisation des services sociaux de base, conséquence directe de l'insécurité prolongée et des déplacements massifs de population.

Face à cette situation d'urgence, les participants ont exprimé leur engagement à répondre aux besoins des populations civiles touchées par la crise à l'est de la RDC, et dans les pays voisins, en portant les engagements financiers au bénéfice de la région à 1,5Md EUR, dont 900M EUR pour l'UE et ses Etats membres.

Les participants ont également rappelé que la protection des civils doit être une priorité absolue et un indicateur clé de progrès dans toutes les initiatives diplomatiques. Ils ont souligné l'exigence impérieuse pour toutes les parties de se conformer sans délais à leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'Homme. Ils ont appelé au strict respect des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies relatives à la protection des civils, à la lutte contre les violences sexuelles en période de conflit et à la protection des enfants dans les conflits armés, ainsi qu'à la poursuite des auteurs de violations graves.

Face aux nombreux obstacles entravant l'acheminement de l'aide humanitaire, la Conférence a réaffirmé la nécessité de rétablir un accès humanitaire complet, sûr et sans entraves conformément à la résolution 2773 du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Il est vital de permettre aux acteurs, biens et services humanitaires d'atteindre toutes les populations dans le besoin, à travers les frontières et les lignes de front, par voies terrestre et aérienne. A cet égard, la Conférence a pleinement souscrit aux principales demandes de la communauté humanitaire telles qu'établies par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, et a appelé à leur mise en œuvre effective. La Conférence a acté d'œuvrer à la réouverture de l'aéroport de Goma dans les prochaines semaines pour des vols humanitaires de jour et de petit gabarit.

Dans le cadre du Forum de Paris pour la paix, un segment économique dédié à l'approfondissement de l'intégration économique régionale s'est tenu parallèlement au segment humanitaire. Co-présidé par la Ministre déléguée à la Francophonie, aux Partenariats internationaux et aux Français de l'étranger, et le Secrétaire général de la zone de libre-échange continentale africaine, ce segment a réuni des représentants officiels, des organisations régionales et des acteurs du secteur privé de la région. Les échanges ont permis d'identifier les attentes des acteurs économiques locaux pour mieux orienter les investissements solidaires et durables des partenaires techniques et financiers, et de recenser des projets structurants susceptibles de renforcer l'intégration économique régionale dans les domaines de la connectivité, de l'énergie et de l'agriculture, au service des populations de la région des Grands Lacs. A l'issue, les participants ont formulé des recommandations sous la forme d'un Plan d'action pour approfondir l'intégration économique régionale dans la région des Grands Lacs.

AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Le renforcement du contrôle et de la répression des infractions forestières

« ... Il est constaté, dans plusieurs localités, une fixation arbitraire des amendes et une saisie aléatoire en totale opacité des objets d'infraction et des produits délictueux, sans que les responsables de l'Administration des ressources forestières n'en soient informés ni en amont, ni en aval. Le non-respect des règles et procédures instituées par les textes en vigueur encourage des dérives ». C'est ce que révèle Dodzi Kokoroko, le Ministre de l'environnement, des ressources forestières, de la protection côtière et du changement climatique dans un circulaire du ministre en date du 31 Octobre 2025 à l'endroit des directeurs régionaux ; des directeurs préfectoraux ; des chefs brigade et chefs sous-antennes.

Eric J.

En effet, dans le cadre des opérations de recherche, de constatation et de répression des infractions prévues par le Code forestier et ses textes d'applications, les dispositions de l'article 35 du Chapitre III du Titre V dudit code prévoient que « Les responsables régionaux de l'Administration des ressources forestières sont autorisés à transiger au nom de l'Etat avant, pendant ou après jugement, pour les infractions en matière de ressources forestières ».

Cependant, le ministre tient à rappeler que si cette disposition législative a aménagé la transaction comme mode de règlement des différends, celle-ci ne saurait être substituée systématiquement à la poursuite judiciaire, qui demeure elle, le mode principal de règlement des litiges, conformément aux articles 110 et sui-

vants du chapitre II du code forestier consacré aux dispositions pénales et aux articles 779 et suivants du nouveau code pénal. La transaction en tant que mécanisme alternatif de règlement des litiges, est soumise à ce titre, à des procédures strictes dont le non-respect est susceptible d'engendrer de graves dérives.

Le texte précise que les transactions ne deviennent définitives que lorsqu'elles ont reçu l'approbation de l'autorité compétente de l'Administration des ressources forestières qui doit intervenir dans le délai d'un (1) mois à compter de la date de transmission. Passé ce délai, la transaction est acquise de droit.

Au vu de ce qui procède, l'autorité exige désormais que les infractions soient recherchées et constatées par les agents assermentés de l'administration des ressources forestières et les officiers de police judiciaire. Les



Dodzi Kokoroko, Ministre de l'environnement, des ressources forestières, de la protection côtière et du changement climatique

procès-verbaux y afférents doivent être notifiés immédiatement aux contrevenants et transmis sans délai à la hiérarchie.

A l'attention des directeurs régionaux ; des directeurs préfectoraux ; des chefs brigade et chefs sous-antennes, le ministre Dodzi Kokoroko a dit ceci : « Vous voudrez rappeler à l'ordre vos équipes pour qu'il soit mis un terme au recours abusif et non encadré des transactions et que toute

infraction constatée soit poursuivie conformément aux dispositions du code de procédure pénale et du code forestier et les moyens et objets utilisés ainsi que les produits délictueux, le cas échéant, soient saisis dans les conditions prévues par l'article 103 et suivants du code forestier, afin d'en empêcher toute récurrence ».

Le nouveau locataire du ministère de l'environnement et des ressources forestières a aussi rappelé que les agents de conservation et de protection des eaux, forêts, sols et sites demeurent pleinement responsables de la surveillance des zones placées sous leur autorité. « Il est strictement interdit aux agents de conservation et de protection des eaux, forêts, sols et sites de déléguer cette responsabilité aux écogardes ou à tout autre personnel sans encadrement direct, ni de retarder leur intervention, en cas de flagrante », a-t-il relevé.

RETARDS DANS L'EXÉCUTION DES PROJETS

La BAD et le Togo parlent de la nécessité d'une «*attention urgente*»

Late Pater

Faible performance des unités de gestion de projets, délais excessifs dans la signature des aides-mémoires de mission, montants des projets et nombre des unités de gestion de projets à rationaliser, instabilité des postes de direction de projets, nombre élevé de prorogations et de plaintes... Voilà qui complique l'exécution des projets et programmes financés par le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD). Au point où le secrétaire général du ministère de l'économie et des finances (ancienne appellation), Stéphane Akaya, a dû regretter et admettre : «*les retards dans l'exécution des projets font reculer le pays dans ses efforts en faveur du développement durable, pénalisant ainsi les populations ciblées par les interventions de développement*», selon le compte-rendu publié par la Banque après l'évaluation de la performance du portefeuille de projets financés au Togo.

Et ce n'est pas faux. Il est devenu presque, malheureusement, anormal de voir des projets être exécutés dans les délais initiaux

conclus au moment de prendre les prêts et dons auprès des bailleurs. Exemples. Une mission déployée en décembre 2024, sous le contrôle de la Banque africaine de développement, a dû prescrire d'étudier la possibilité d'étendre le projet de construction des 20 000 logements à prix abordables jusqu'en décembre 2027. Pour le projet d'appui au volet social du programme Cizo d'électrification rurale (PRAVOST), une mission de contrôle a constaté qu'il y a des retards considérables dans la signature des contrats et dans les acquisitions dus à une lenteur qui ont conduit à une requête de prorogation jusqu'à fin décembre 2026 ; le projet était prévu pour être exécuté sur une durée de 4 ans, à partir de décembre 2019. Parti pour durer juste 18 mois, de février 2022 à août 2023, le projet d'appui à la promotion des investissements et au développement des partenariats privé-public (PAPIDPPP), deux ans après sa mise en vigueur, affichait un taux de décaissement assez faible (6,73%) ; sa date de clôture fixée au 30 juin 2024, suite à une première prorogation, a été repoussée au 30 mars 2025 après



Les participants à la revue du portefeuille de la BAD avec le Togo

un rapport de mission. Le projet d'appui au volet social du programme CIZO d'électrification rurale du Togo (PRAVOST) joue sa prorogation jusqu'à fin décembre 2026 alors qu'il a été prévu pour être exécuté sur une durée de 4 ans à partir de décembre 2019 : au cours d'une mission de contrôle en mars 2024, on a parlé des retards considérables dans les acquisitions dus à une lenteur, du niveau d'expérience de l'unité de gestion du projet et ses faiblesses au niveau des ressources humaines qu'il faut remonter pour le bon avancement du projet. Le projet FAIAJ (Facilité d'appui aux investissements agricoles des jeunes) a subi une prorogation de deux ans. Le programme de réponse à la crise alimentaire et de soutien d'urgence (PRCASUT) aussi prorogé,

etc. On peut allonger la liste. A tous les coups, lenteur et retard ont occasionné des prorogations. Or, il est de notoriété que la prorogation d'un projet a des conséquences à régler, surtout financières (coûts supplémentaires...).

Les deux parties conviennent qu'il y a nécessité d'une attention urgente pour solutionner ces défis. Les projets traînent, traînent... et sont mal exécutés. Les bénéficiaires s'en plaignent. A la fin de la revue, courant septembre 2025, le responsable du bureau pays de la BAD au Togo, Wilfrid Abiola, a souligné que la mise en œuvre des recommandations renforcerait l'efficacité et la transparence dans la gestion des projets, et a insisté sur la nécessité d'améliorer la capacité d'absorption des ressources de développement et d'approfondir la

réflexion engagée sur l'organisation actuelle de leur mise en œuvre. Un nouveau plan d'amélioration de la performance pays (PAPP 2025), conçu pour relever les défis identifiés et améliorer la gestion du portefeuille, est mis en place.

A noter que ces diagnostics, finalement récurrents, sont le point noir qui entache la satisfaction qu'il faut applaudir dans l'évaluation de la performance dudit portefeuille. En effet, la BAD se réjouit de ce que ses interventions dans le secteur de l'énergie ont contribué à élargir l'accès à l'électricité dans l'ensemble du Togo, passant de 58,7% de la population en 2021 à 68% en 2023 et 70% en 2024, améliorant la vie de millions de personnes et contribuant à la croissance économique du pays. Les programmes agricoles financés ont eu un impact significatif sur les filières clés, notamment le riz, le maïs, le soja, le sésame, le poulet de chair et les noix de cajou : la productivité du maïs a augmenté de 67%, passant de 1,2 tonne par hectare en 2020 à 2 tonnes par hectare en 2022, tandis que 22 620 agriculteurs ont obtenu un accès au financement d'intrants, les femmes représentant

25% des bénéficiaires ; le programme de financement des agriculteurs a dépassé l'objectif fixé en 2026 de 10 000 agriculteurs à mi-parcours de sa mise en œuvre. Le soutien à la modernisation du terminal à conteneurs du port de Lomé et des projets routiers régionaux a contribué à positionner le Togo comme une plateforme logistique en Afrique de l'ouest : les temps de passage aux frontières entre le Togo et le Ghana ont été réduits de 10h à seulement 2h30 tandis que le temps de transit entre Abidjan et Lagos a été réduit de 6 jours à 2,42 jours ; ce qui a contribué à la création de 20 000 emplois dont 95% destinés aux femmes et une centaine d'entrepreneurs ont été formés dont 50% de jeunes et 30% de femmes. On n'oublie pas le projet de garantie partielle de crédit d'une valeur de 131 milliards de francs Cfa qui représente près de 40% du portefeuille actif du Groupe de la Banque au Togo, permettant au pays de mobiliser des ressources additionnelles sur les marchés de capitaux et auprès des banques commerciales privées.

RECETTES FISCALES ET NON FISCALES

Ce qui est prévu pour les augmenter

Late Pater

A l'international, la mobilisation des ressources devient compliquée pour les pays faibles. Dans ce contexte, au Togo, le langage de l'élargissement de l'assiette fiscale est encore plus persistant et, à chaque vote de loi de finances, on y tient. Dans la mise en œuvre du programme qu'il a conclu avec le Fonds monétaire international (FMI), l'Exécutif togolais ne s'écarte pas de cette idée. Elargissement de l'assiette fiscale veut dire augmentation des recettes fiscales. D'après le document rendu public par le Fonds, les autorités togolaises comptent arriver à une augmentation annuelle d'au moins 0,5% du produit intérieur brut (PIB) en 2025 et en 2026. Déjà, en 2025, divers droits d'accise sont instaurés ou augmentés. Comme le droit d'accises de 15% introduit sur les pierres et métaux précieux, le taux

des droits d'accises sur les boissons non alcoolisées augmenté de 5 à 10%, la taxe sur les entreprises de télécommunications et de technologie de l'information et de la communication établie à 5% sur le chiffre d'affaires, le droit d'enregistrement proportionnel de 1,5% imposé aux marchés publics financés sur fonds externes (qui remplace l'ancien droit fixe) ou encore l'augmentation de la collecte de la TVA liée à l'augmentation des tarifs pour le segment de la basse tension.

Dans cette accélération de la mobilisation des recettes, les services du FMI disent avoir préconisé au Togo de réduire les exonérations de TVA, d'élargir l'assiette de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), d'aligner la fiscalité des entreprises sur l'impôt minimum mondial et d'obliger les entreprises qui bénéficient d'avantages fiscaux en vertu de régimes économiques spé-

ciaux à s'installer dans une zone économique spéciale au bout d'un certain temps. Les autorités togolaises encaissent. Et voici ce qui est écrit dans un plan pour 2026, comme mesures de politique fiscale : introduction d'une taxe spécifique sur le tabac en plus de la taxe ad valorem existante qui a été réduite de 100% à 50% pour 2025 ; augmentation du droit d'accises sur les véhicules automobiles d'occasion de 5% à 10% et mise en œuvre d'une taxe de 5% sur les gains versés aux joueurs ; suppression des exonérations de TVA générant des pertes de recettes annuelles d'au moins 0,25% du PIB, de préférence des exonérations régressives. En amont, les autorités togolaises ont fait une analyse des exonérations de TVA pour déterminer celles qui sont progressives et celles qui sont régressives, ce qui a permis de préparer un avant-projet de texte ; quelques produits exoné-

rés de TVA et jugés régressifs sont même déjà recensés. Au plus tard fin décembre 2025, une revue du système de collecte de l'impôt sur le revenu des fonctionnaires est aussi promise. Elle doit aboutir à la production d'un rapport sur l'imposition des fonctionnaires visant à expliquer le faible niveau apparent de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) par rapport aux dépenses ordinaires de personnel, à examiner la conformité des retenues à la source par rapport à la réglementation en vigueur sur la base des déclarations annuelles des salaires déposées à l'Office togolais des recettes (OTR) et à évaluer l'opportunité et la faisabilité d'une augmentation de l'IRPP frappant les fonctionnaires en proposant une stratégie si cela s'avère pertinent.

On n'oublie pas l'expansion de l'impôt foncier. Ici, les autorités togolaises s'engagent à utiliser les données

des levés topographiques réalisés dans deux municipalités pour 2025 et huit municipalités pour 2026.

Pour l'administration des recettes, l'Exécutif mise sur quatre mesures qui ont été retenues : mettre en place une procédure de transit en douane dématérialisée, rationalisée et sécurisée depuis le port de Lomé, suivre les procédures de suspension des droits de douane et veiller au recouvrement des droits dus dans les délais ; exploiter les données issues du recouvrement des données fiscales et douanières pour programmer et conduire au moins 50% du programme annuel de contrôles fiscaux ; entreprendre un contrôle après dédouanement visant à vérifier que les importateurs respectent les conditions d'exonération sur les importations afin de couvrir au moins 40% du manque à gagner résultant des exonérations chaque année ; entreprendre des contrôles fiscaux

appropriés et d'autres initiatives pour détecter et imposer les déclarations inexactes et la fraude dans les secteurs phosphate, clinker, ciment et fer.

Parallèlement, les recettes non fiscales devront être portées à 1,4% du PIB en moyenne annuelle. Pour les générer, on veut renforcer les réglementations en matière de redevances minières et instaurer de nouvelles redevances au port de Lomé. «*La mise en place d'un nouveau guichet de recouvrement des recettes non fiscales, le renforcement de l'application de la réglementation sur les redevances minières et l'instauration de nouvelles redevances sur Togo Terminal – à la suite du changement de son actionnariat en 2023 – sont des mesures fondamentales pour soutenir les recettes non fiscales*», détaille le document.

Du côté du FMI, on parle de mesures judicieuses qui sont prévues pour 2025 et 2026. Ajoutant que, plus généralement, à plus longue échéance, il sera particulièrement important de réduire les substantielles dépenses fiscales résultant des exonérations d'impôt et, idéalement, de les compléter par une utilisation accrue des transferts monétaires aux plus vulnérables. Les autorités devraient également réduire l'octroi de nouvelles exonérations d'impôt sur les sociétés et augmenter les impôts de ceux qui peuvent supporter une charge plus élevée, par exemple, en augmentant la fiscalité foncière, comme programmé. La préparation d'une stratégie de recettes à moyen terme d'ici mi-2026 offrira une bonne possibilité pour développer ces éléments et recueillir l'adhésion de la population.

LANCEMENT DU PROJET ACTIF

Un nouvel élan régional pour la résilience des zones frontalières

Etonam Sossou

Confrontées à l'insécurité, les zones frontalières du nord du Bénin, du Ghana, de la Côte d'Ivoire et du Togo, sont bénéficiaires du projet « Appui aux Communautés Transfrontalières vulnérabilisées par l'Insécurité et la Fragilité » (ACTIF), officiellement lancé à Lomé, lors d'un atelier régional organisé du 31 octobre au 2 novembre 2025.

Mis en œuvre par Acting For Life (AFL), en partenariat avec plusieurs organisations de la société

civile et inter collectivités locales, et financé par le Centre de Crise et de Soutien (CDCS) du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, ce projet de 18 mois vise à renforcer les moyens d'existence des populations affectées par l'expansion de la crise sahélienne. Dans ces régions où l'agriculture et l'élevage constituent les principales sources de subsistance, les crises sécuritaires, les chocs climatiques et les déplacements de populations aggravent la précarité et alimentent les tensions intercommunautaires.

Représentant le ministre de l'Agriculture, de la Pêche, des Ressources animales et de la Souveraineté alimentaire, M. Bégum Nibénème a salué une initiative « *qui s'inscrit dans la continuité des efforts du gouvernement togolais, sous le leadership du Président Faure Essozimna Gnassingbé, pour renforcer la résilience des populations et préserver la cohésion sociale* ».

Selon lui, le projet ACTIF vient compléter les programmes nationaux déjà en cours, notamment le Programme d'Urgence pour la Ré-

gion des Savanes (PURS), récemment étendu aux régions de la Kara et de la Centrale.

De son côté, Cédric Touquet, directeur des opérations d'Acting For Life, a souligné qu'ACTIF représente « *une nouvelle génération de projets fondés sur la localisation de l'aide, où les organisations locales deviennent de véritables acteurs du changement et non de simples exécutants* ».

Le projet sera déployé à travers un réseau de partenaires régionaux : GEVAPAF et CIDELS pour le

Togo, CLIP et NORGIC pour le Ghana, AEBRB pour la Côte d'Ivoire, ainsi que P'ANOPER/UDOPER et ACAD pour le Bénin. Les Fonds d'Intervention Localisés (FIL) permettront d'adapter les actions aux besoins spécifiques de chaque territoire, en mettant l'accent sur l'inclusion des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés.

Le projet ACTIF, un levier de résilience et d'intégration

Face à ces défis, le projet ACTIF (Appui à la Cohésion et à la Trans-

(suite à la page 6)

DAKAR 2026/

Dakar en fête à 365 jours de l'ouverture des Jeux olympiques de la Jeunesse

Dakar a fêté le J-365 des Jeux olympiques de la Jeunesse vendredi. Le premier événement olympique de l'histoire du continent africain aura lieu du 31 octobre au 13 novembre 2026. La présidente du CIO Kirsty Coventry était à Dakar pour cette journée symbolique, marquée par la présentation de la mascotte officielle et le lancement du compte à rebours par le chronométrateur Omega.

Hervé A.

Ayo, le lion de Dakar

La mascotte officielle des JOJ a d'abord été dévoilée au palais présidentiel par le chef de l'Etat, Bassirou Diomaye Faye, en présence de Mamadou Diagna Ndiaye, président du COJOJ, et des représentants du CIO, dont la présidente Kirsty Coventry. C'est un lion, nommé Ayo, qui a été choisi pour incarner la joie et l'énergie de la jeunesse sénégalaise pour ces Jeux. Un choix logique quand on connaît l'importance du fauve dans la culture sénégalaise - les footballeurs de l'équipe nationale sont d'ailleurs surnommés les Lions de la Teranga. Coiffé d'un tingandé, chapeau typique du Sénégal, Ayo a été sélectionné à l'issue d'un concours national, pour lequel le comité d'organisation a reçu plus de 500 candidatures. " Cette méthode reflète la conception d'un événement porté par la jeunesse, conçu avec elle et pour elle ", a souligné le président sénégalais.

" Ces Jeux représentent beaucoup pour l'Afrique ; ils inspireront la prochaine génération et seront une porte ouverte sur notre continent et le reste du monde, a déclaré Kirsty Coventry lors de la cérémonie. La mascotte Ayo



transmet un puissant message de joie et brise de nombreuses barrières. Elle symbolise parfaitement la jeunesse et le dynamisme de notre continent. Chaque jour, de nouvelles opportunités s'ouvrent aux jeunes Sénégalais, et ces Jeux y contribuent. J'ai hâte d'être de retour ici dans un an pour célébrer cet événement avec vous tous. " Le concours de la musique officielle des JOJ, lui, est toujours en cours puisqu'il a été prolongé jusqu'au 17 novembre.

Quatrième édition du festival Dakar en Jeux

Le compte à rebours officiel d'OMEGA a été inauguré dans l'après-midi, à la Gare de Dakar. De quoi ancrer un peu plus la perspective des JOJ dans le quotidien des habitants. " Dakar 2026 s'annonce comme une étape majeure dans l'essor mondial du sport, et en tant que chronométrateur officiel, nous nous réjouissons d'y contribuer par notre expertise, a commenté Raynald Aeschlimann, PDG d'Omega. Les Jeux olympiques de la Jeunesse ont toujours vu naître des carrières sportives remarquables. Je suis convaincu que les événements

historiques prévus l'an prochain au Sénégal révéleront à leur tour une nouvelle génération de jeunes talents en pleine ascension. " Ibrahima Wade, coordinateur général du COJOJ, a en même temps mis l'accent sur " l'enthousiasme " qu'il constate déjà à un an de l'événement.

Dakar 2026 prolongera la fête dans les prochains jours avec le retour du festival Dakar en Jeux, du 4 au 9 novembre. Les mots d'ordre: sport, culture et éducation, avec des sessions de démonstration et de découverte (basket, baseball, football, judo, boxe, escrime, badminton, tennis de table, tir à l'arc, etc.) ainsi que deux tournois internationaux U16 de futsal à la Dakar Arena. " En accueillant pour la première fois en terre africaine les Jeux olympiques de la Jeunesse, notre pays s'honore d'écrire une nouvelle page lumineuse de son histoire sportive et culturelle ", a déclaré Bassirou Diomaye Faye, promettant que les Jeux seront " la vitrine d'une Afrique debout, confiante en sa jeunesse, et désireuse de partager avec le monde les valeurs universelles du sport, de la paix et de la fraternité ". Le président sénégalais sera justement en visite des chantiers relatifs aux JOJ ce dimanche.

JO 2028/

Ben Winston et Scott Givens aux manettes des cérémonies de LA28

Le comité d'organisation des Jeux de Los Angeles a annoncé le nom de ceux à qui il allait confier les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux olympiques et paralympiques de 2028.

Ben Winston, producteur récompensé aux Emmy Awards, déjà à l'origine du passage de relais entre Paris et Los Angeles en 2024, occupera les fonctions de producteur exécutif et directeur créatif. Scott Givens, producteur chevronné des cérémonies olympiques et paralympiques, sera le producteur exécutif chargé de la production. FulFive, une nouvelle entité composée de Fulwell Entertainment et FiveCurrents, produira ces cérémonies sous la direction de Scott Givens et Ryann Lauckner, co-PDG de l'entreprise.

" Nous avons cherché dans le monde entier des partenaires capables d'allier une vision artistique et une exécution irréprochable au plus haut niveau, explique Peter Rice, responsable des cérémonies et du contenu et producteur exécutif de LA28. Ben Winston et Scott Givens sont deux des producteurs les plus accomplis dans le domaine du divertissement en direct aujourd'hui. Leur expertise combinée réunit la créativité narrative et l'excellence de production nécessaires pour offrir des cérémonies dignes de la scène olympique et paralympique, qui présenteront Los An-

geles comme la capitale mondiale du divertissement tout en célébrant les athlètes qui nous inspirent tous. "

Winston a remporté 14 Emmy Awards. Outre la cérémonie de passation des Jeux de Paris à Los Angeles, il a travaillé sur " Friends: The Reunion " et sur des émissions comme " Adele: One Night Only " ou " Elton John: A Farewell from Dodger Stadium ". Il s'est dit " extrêmement honoré, reconnaissant et ravi d'assumer ce rôle (...) afin de créer des cérémonies inoubliables qui inspireront et divertiront véritablement, tout en célébrant l'esprit olympi-

que et paralympique et l'énergie créative de cette ville ".

Scott Givens a quant à lui produit plus de 400 événements majeurs en direct et occupé des fonctions lors de 15 éditions des Jeux olympiques. " Ces cérémonies représentent le défi ultime en matière de production en direct : réunir des têtes d'affiche mondiales, des milliers d'artistes, les meilleures technologies et un timing précis à la seconde près sur la plus grande scène du monde, déclare-t-il. Je suis ravi de m'associer à l'équipe incroyablement talentueuse de LA28. "

CAN 2025, MONDIAL 2030/

Fouzi Lekjaa dénonce une "conspiration" contre le Maroc... et vise l'Algérie ?

Le président de la Fédération marocaine de football, Fouzi Lekjaa, est monté au créneau. Face à des rumeurs jugées " absurdes " autour de la CAN 2025 et de la Coupe du monde 2030, le dirigeant a fermement dénoncé ce qu'il appelle une " véritable conspiration " visant le Maroc, non sans adresser une pique à peine voilée à l'Algérie...

Intervenant devant la Commission des finances de la Chambre des représentants dans le cadre de son costume de ministre délégué chargé du Budget, Fouzi Lekjaa n'a pas mâché ses mots jeudi : " Puisqu'on parle de la CAN, vous savez qui était nos concurrents. Depuis, ils tentent de semer le doute sur nos capacités. Ils ont sorti des rumeurs comme quoi on tue les chiens errants et que les quads ne sont pas prêts. Même après l'inauguration du stade de Rabat, ils ont dit que c'était du Photoshop ! "

Une référence claire à l'Algérie, qui s'était retiré au dernier moment dans la course à l'organisation de la CAN 2025.

Dans un contexte où le Maroc est secouru par une série de protestations de sa jeunesse depuis plus d'un mois, Lekjaa a tenu à rappeler que le Mondial 2030, coorganisé avec l'Espagne et le Portugal, n'était " ni un caprice ni un fardeau financier ", mais un levier de développe-

ment national.

" Ces projets vont créer pour notre pays des emplois, de la valeur ajoutée. Ils s'intègrent dans la vision royale du Maroc émergent, où chaque dirham investi contribue à transformer les infrastructures et moderniser les services publics. "

Le ministre a aussi précisé que la moitié des 3 milliards de dirhams (environ 280 millions d'euros) alloués profiterait à l'Office national des chemins de fer (ONCF), pour renforcer la connexion entre les villes hôtes.

" Une campagne orchestrée par ceux qui n'ont jamais accepté nos succès "

Celui qui est ministre délégué chargé du budget au sein du gouvernement a ensuite dénoncé ce qu'il décrit comme une campagne coordonnée pour ternir l'image du Royaume au moment où celui-ci s'apprête à accueillir deux événe-



ments majeurs.

" Nous faisons face à une entreprise de désinformation savamment montée pour salir l'image du Maroc. Les appels au boycott n'ont aucune base économique ni sociale. Ils traduisent simplement la frustration de ceux qui, à défaut de briller, cherchent à éteindre la lumière des autres ".

BREVES

86 % des sites permanents des Jeux olympiques sont toujours utilisés

Entre Athènes 1896 et Pékin 2022, 982 sites permanents ont été utilisés lors des Jeux olympiques. Selon une étude partagée par le CIO, 86 % d'entre eux sont toujours en activité. Les 33 sites permanents de Tokyo 2020 et les 16 sites permanents de Pékin 2022 continuent de servir aujourd'hui, pour des événements destinés aux communautés locales et aux athlètes de haut niveau, qu'il s'agisse d'activités sportives, culturelles ou récréatives.

" Nous sommes fiers de confirmer que 86 % des sites olympiques restent à ce jour en service. C'est la preuve manifeste de l'héritage à long terme des Jeux, affirme Christophe Dubi, directeur exécutif des Jeux olympiques au CIO. Les résultats sont éloquentes : les éditions récentes des Jeux laissent un héritage encore plus solide et plus durable, en faveur des villes hôtes et de leurs communautés. Nous espérons d'ailleurs que chaque nouvelle édition continuera sur cette lancée. "

" En étudiant la manière dont les anciens sites olympiques sont utilisés après les Jeux, nous avons identifié des stratégies visant à optimiser au maximum leur valeur sur le long terme, abonde Marie Sallois, directrice du développement durable au CIO. Une utilisation polyvalente tout au long de l'année permet de maintenir la pertinence et le fonctionnement des installations. En privilégiant l'utilisation de sites existants ou temporaires, et en ne construisant de nouvelles infrastructures que lorsqu'un besoin durable est clairement identifié, les villes hôtes peuvent aligner l'organisation des Jeux avec leurs objectifs de développement. "

L'ACNOA signe un accord stratégique avec la Hongrie

L'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique a conclu un accord de coopération historique avec le ministère hongrois des Affaires étrangères et du Commerce. Ce partenariat repose sur la formation des athlètes de haut niveau et le renforcement des capacités des dirigeants sportifs africains. Il prévoit l'accueil d'athlètes africains dans " des centres d'excellence hongrois ", l'organisation de stages techniques ainsi que des cycles de formation pour les cadres des CNO africains. " Le sport africain mérite d'être accompagné avec respect, ambition et rigueur. Cet accord est une victoire de la vision, du dialogue et de la volonté d'avancer ensemble ", se félicite le président de l'ACNOA, Mustapha Berraf.

Cet accord constitue " un instrument structurant pour le futur du sport africain " selon le communiqué de l'ACNOA, puisqu'il permettra de " combler une lacune récurrente : l'insuffisance des infrastructures de formation continue des dirigeants et cadres sportifs africains ". Les " fondations sportives, humaines et organisationnelles " du continent africain en seront ainsi consolidées.

" En renforçant les capacités techniques et managériales des dirigeants des CNO, l'ACNOA agit sur la racine de la performance à long terme. Côté athlètes, les bénéfices sont tout aussi considérables. L'accès à des installations modernes, à un encadrement scientifique de haut niveau, à des environnements compétitifs européens, va contribuer à affiner le potentiel déjà immense des talents africains ", pointe l'ACNOA.

Le Ballon d'Or Africain 2025 après la trêve internationale

Les CAF Awards qui consacreront le Ballon d'Or Africain 2025 devraient avoir lieu au Maroc, juste après la prochaine trêve internationale.

La date des prochains CAF Awards a fuité. Selon l'insider Micky Jnr, la cérémonie devrait se dérouler durant ce mois même. Soit exactement le 19 novembre, au lendemain de la trêve internationale prévue du 10 au 18 courants. D'après la même source, le pays hôte sera le Maroc.

Au total, sept catégories seront à l'honneur, tant chez les féminines que chez les masculins. Chez les dames, on compte : le Club Féminin Africain de l'Année, l'Équipe Nationale Féminine Africaine de l'Année, la Jeune Joueuse Africaine de l'Année, l'Entraîneur-e de l'Année pour le Football Féminin africain, la Joueuse Africaine Interclubs de l'Année, la Gardienne Africaine de l'Année et la Joueuse Africaine de l'Année ou Ballon d'Or Féminin Africain de l'Année.

Du côté des garçons, seront primés le Club Africain de l'Année, l'Équipe Nationale Africaine de l'Année, le Jeune Joueur Africain de l'Année, l'Entraîneur Africain de l'Année, le Joueur Interclubs CAF de l'Année, le Gardien Africain de l'Année et enfin et surtout le Joueur Africain de l'Année communément appelé Ballon d'Or Africain.

Dans cette dernière catégorie phare, 10 joueurs sont nommés : Achraf Hakimi (Maroc, PSG), l'ultra-favori, Mohamed Salah (Egypte, Liverpool), Serhou Guirassy (Guinée, Borussia Dortmund), André-Frank Zambo Anguissa (Cameroun, Naples), Fiston Mayele (RDC, Pyramids), Denis Bouanga (Gabon, LA FC), Oussama Lamlioui (Maroc, RS Berkane), Victor Osimhen (Nigeria, Galatasaray), Iliman Ndiaye (Sénégal, Everton) et Pape Matar Sarr (Sénégal, Tottenham).



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siege: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

FILIÈRE COTONNIÈRE TOGOLAISE

Des décisions stratégiques pour préserver cette culture emblématique

Réunis du 28 au 30 octobre 2025 à Kara, les acteurs de la filière cotonnière togolaise ont lancé une rencontre nationale consacrée à la relance du secteur. L'objectif de ces trois jours d'échanges est de diagnostiquer les difficultés actuelles, de partager les expériences du terrain et de construire une stratégie commune pour redynamiser la production du coton au Togo.

E. Sossou

Les travaux s'articulent autour de l'élaboration d'une feuille de route couvrant la période 2025-2030. Celle-ci devra définir les priorités, les actions concrètes à mener ainsi qu'un mécanisme de suivi-évaluation pour assurer la mise en œuvre effective des recommandations. Selon Kouroufeï Koussouwè, président du conseil d'administration de la Fédération nationale des groupements de producteurs de coton (FNGPC): «la réussite de cette relance dépendra de la mobilisation



La table d'honneur

et de la solidarité de l'ensemble des acteurs, du paysan au décideur politique ».

Organisée avec l'appui de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT), la rencontre aborde plusieurs enjeux cruciaux : la remobilisation des producteurs, l'adaptation de la production aux effets du changement climatique, l'amélioration de la productivité, la mo-

demisation de la logistique, ainsi que le financement et la commercialisation du coton. La NSCT et la FNGPC ambitionnent de porter la production nationale entre 150 000 et 200 000 tonnes d'ici à 2030. «Nous devons reconquérir et relancer la filière coton. Le secteur agricole a beaucoup évolué ces dernières années mais la filière coton reste la même. Nous devons repenser nos méthodes de travail et apporter aux producteurs des outils appropriés afin de renouer avec la rentabilité du coton togolais», affirme Martin Drevon, Directeur général de la

et à la chute des revenus.

Le changement climatique menace la culture du coton

Autrefois régulières, les saisons pluvieuses se décalent et deviennent difficiles à prévoir. Dans plusieurs zones cotonnières comme la Kara, Tchamba ou encore Dapaong, les paysans se plaignent la variabilité des précipitations. Ces perturbations entraînent non seulement une baisse des rendements, mais aussi une hausse des coûts de production. Les sols, souvent surexploités, peinent à se régénérer et deviennent moins fertiles. «On ne sait plus quand semer. Parfois, on plante tôt et la pluie s'arrête brusquement ; d'autres fois, elle arrive en retard et nos semences se perdent », raconte Sambi-Nana Abdoulaye, producteur dans le canton de Barkoissi dans l'Oti..

Autres préoccupations et attentes exprimées par les producteurs à Kara sont entre autres : le relèvement du prix d'achat du coton, le rétablissement des dividendes qui leur reviennent, et une plus grande implication des représentants des producteurs dans les négociations avec les partenaires techniques et financiers. «Nous voulons être associés aux décisions qui nous concernent directement», a plaidé Akoda Kodjovi, producteur dans le Haho

Face à ces défis, plusieurs initia-



La photo de famille

pour relancer la filière togolaise

tives émergent. Des projets pilotes introduisent des variétés de coton plus résistantes à la sécheresse et encouragent des pratiques agricoles durables, comme la rotation des cultures ou la couverture végétale

Pour redonner un nouveau souffle à la filière cotonnière, la Nouvelle Société Cotonnière du Togo

plusieurs mesures incitatives et innovations techniques destinées à restaurer la confiance des cotonculteurs et à stimuler la reprise de la production.

Parmi les principales annonces, l'augmentation du prix d'achat du coton-graine, qui passe de 254 à 300 FCFA le kilogramme, constitue une véritable bouffée d'oxygène pour les producteurs. Une décision saluée par le monde rural, alors que la NSCT confirme officiellement cette revalorisation, signe d'un engagement fort en faveur de la relance du secteur.

De son côté, la FNGPC multiplie les efforts pour mobiliser ses membres et garantir un accompagnement continu tout au long de la campagne agricole. Les producteurs bénéficieront d'un suivi rapproché à chaque étape du processus de culture, grâce au déploiement de 11 980 encadreurs endogènes recyclés, chargés d'assurer l'appui technique et la gestion efficace des intrants.



Vue partielle des participants

des sols. Le gouvernement, appuyé par ses partenaires techniques, mise également sur la cartographie climatique pour anticiper les risques et mieux planifier les semis.

Un plan d'action ambitieux

(NSCT), la Fédération Nationale des Groupements de Producteurs de Coton (FNGPC) et leurs partenaires ont élaboré un Plan d'action assorti d'un chronogramme précis. Ce document stratégique introduit

ÉDUCATION NATIONALE

1888 jeunes recrutés pour la 4^e cohorte d'élèves professeurs d'écoles

Après la rentrée scolaire des élèves des primaires et secondaires, c'est celle des élèves professeurs d'école qui est intervenue depuis le 27 octobre 2025 dans les Écoles Normales de Formation des Professeurs d'École (ENFPE) du Togo. Cette année, il s'agit de la quatrième cohorte d'élèves depuis la mise en œuvre des réformes au ministère de l'éducation en ce qui concerne ces écoles essaimées dans toutes les régions du Togo (Adéta, Dapaong, Mango, Notsè, Sotouboua et Tabligbo), qui jouent un rôle clé dans la formation des enseignants du préscolaire et du primaire, en les préparant à offrir un enseignement de qualité, partout au Togo.

F. Woussou

Le lancement officiel de la rentrée s'est déroulé à l'ENFPE de Notsè par le ministre de l'éducation. On indique que ce sont 1888 jeunes ont été recrutés pour cette quatrième cohorte, dont 559 pour le préscolaire et 1329 pour le primaire. « Au total, sur les quatre cohortes, ce sont désormais 9145 jeunes togolaises et togolais qui ont rejoint les rangs de la formation initiale des enseignants », informe-t-on au ministère de l'éducation. A terme, ils vont réduire le gap observé depuis quelques années dans l'effectif des enseignants dans le pays.

Les ENFPE remplacent les anciennes Écoles Normales d'Instituteurs (ENI). Elles sont nées d'une volonté forte du gouvernement de professionnaliser la formation des enseignants dès le départ. « La réforme ne se limite pas à un changement de nom. Elle traduit une transformation profonde du système de formation initiale, avec des contenus adaptés aux réalités du terrain, des modules axés sur la pédagogie active, l'inclusion sco-



Photo de famille

laire, et l'usage des outils numériques », fait-on savoir.

Selon le Directeur des ressources humaines du ministère de l'éducation, le programme de formation de ces élèves professeurs d'écoles vise à développer chez les futurs enseignants, plusieurs types de compétences sur divers volets notamment la pédagogie dans la préparation et le déroulement des cours ; les compétences en évaluation et en gestion de classe ; les compétences en gestion d'établissement scolaire ; les aptitudes psychologiques nécessaires à la relation éducative ; les compétences en TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation) ; et en-

fin, des compétences sociales favorisant l'épanouissement des élèves et la cohésion au sein de l'école. « Chaque fois que nous formons des jeunes enseignants, nous investissons dans l'avenir, la compétence et la responsabilité. Ces jeunes que nous formons répondront demain présents à l'appel de la république pour éduquer, former et inspirer nos enfants, garants de la continuité et du développement de notre pays », a indiqué Mama OMOROU, le Ministre de l'Éducation Nationale, lors de la cérémonie de lancement de cette rentrée académique des EPE.

En lien avec l'axe 1 de la feuille de route gouvernementale, l'érection de ces écoles de formations

contribue à l'objectif de former des milliers d'enseignants qualifiés, capables de répondre aux besoins éducatifs du pays. Au ministère de tutelle, on informe que leur fonctionnement repose sur une gestion rigoureuse, avec des indicateurs de performance, un suivi régulier et une évaluation continue des acquis. « Les ENFPE sont également des lieux d'innovation pédagogique et de recherche en éducation. Elles collaborent avec les

directions régionales, les inspections et les partenaires techniques pour améliorer les pratiques d'enseignement et promouvoir une culture de qualité dans les écoles », fait-on savoir.

Aussi, il est dit qu'en formant des enseignants compétents et motivés, les ENFPE participent directement à l'atteinte de l'Objectif de développement durable n°4 : garantir une éducation de qualité pour tous. Elles incarnent une vision d'avenir pour l'école togolaise : inclusive, performante et tournée vers l'excellence.

Il faut dire qu'aux lendemains de sa nomination à la tête du ministère

de l'éducation, lors d'une rencontre de prise de contact avec les membres de son cabinet, les directeurs centraux, les inspecteurs généraux de l'éducation et les coordonnateurs des projets du ministère, Mama Oumarou a rappelé les priorités de son département, notamment l'équité d'accès à l'éducation, la recherche de la qualité et de l'excellence, la promotion de la recherche et de l'innovation, ainsi que la digitalisation du système éducatif. Il a également insisté sur l'importance d'une gouvernance concertée et participative, fondée sur le dialogue, la rigueur et l'efficacité.

LANCEMENT DU PROJET ACTIF

Un nouvel élan régional pour la résilience des zones frontalières

(suite de la page 4)

formation Inclusive des Filières) apporte une réponse concrète. Financé à hauteur de 2 millions d'euros sur une période de 18 mois (septembre 2025 – février 2027), le projet vise à renforcer la résilience des populations transfrontalières et à consolider la paix dans la région. Son objectif principal : permettre aux communautés vulnérabilisées par la crise

sahélienne de restaurer et diversifier leurs moyens d'existence. Le projet soutient la formation professionnelle rurale, considérée comme un instrument clé de stabilité. Plus de 425 jeunes ont déjà bénéficié d'une formation dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la transformation et du BTP.

Le projet met également l'accent sur la gestion concertée des tensions agropastorales. Des comités

locaux et transfrontaliers ont été mis en place pour anticiper et résoudre les conflits liés à la mobilité du bétail. ACTIF appuie ainsi 6 instances de gouvernance, équipe 60 nouveaux relais communautaires (RVC), et renforce les capacités de 141 RVC existants. En soutenant les initiatives locales, ACTIF favorise le dialogue, la confiance mutuelle et la coopération entre agriculteurs, éleveurs et autorités locales.

SANTÉ / LE CANCER DES OS

Très douloureux, l'on ne cerne pas toutes les causes de ce cancer qui touche aussi bien les enfants que les adultes

(suite de la page 2)

quel os du corps. Les endroits où se développent le plus souvent les métastases osseuses sont les vertèbres (os de la colonne vertébrale), les côtes, le bassin (os de la hanche), le sternum et le crâne. Il arrive parfois qu'une seule région osseuse soit atteinte. D'autres fois, les métastases apparaissent dans plusieurs os en même temps.

Effet du cancer métastatique sur les os

Les os sont constamment résorbés et reformés. Ce cycle de formation et de destruction est un processus normal qui garde les os forts et en bonne santé. Le cancer métastatique peut perturber ce processus en dérangeant l'équilibre normal entre les vieux os et les nouveaux et en modifiant la structure et le fonctionnement des os.

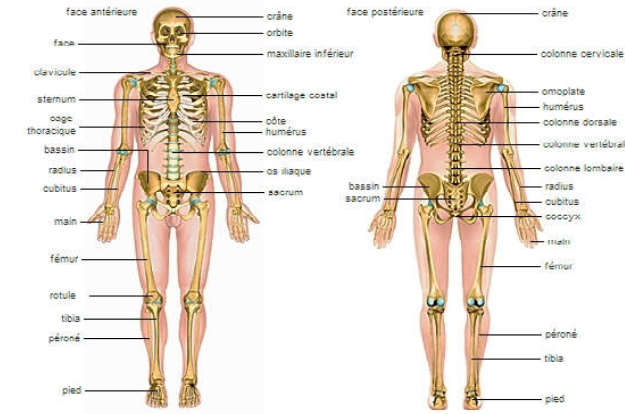
Les **métastases ostéoblastiques** se développent lorsque les cellules cancéreuses envahissent les os et provoquent une trop grande formation de cellules osseuses. Les os deviennent alors très denses (sclérosés). Les métastases ostéoblastiques surviennent souvent lorsque le cancer de la prostate se propage aux os.

Les **métastases ostéolytiques** se développent lorsque les cellules cancéreuses détruisent une trop grande partie des os. Les os deviennent alors très faibles et des trous peuvent s'y former. Les métastases ostéolytiques surviennent souvent lorsque le cancer du sein se propage aux os.

Les métastases ostéolytiques sont plus fréquentes que les métastases ostéoblastiques. Et les deux peuvent survenir en même temps dans une même région d'un os, par exemple dans le cas d'un cancer du sein métastatique.

Quels sont les stades du cancer des os ?

Selon la classification TNM, on distingue 4 stades d'évolution du cancer des os :
- Stade I : correspond à une tumeur de bas grade (de développement lent) très localisée.



- Stade II : concerne des tumeurs osseuses de haut grade (développement rapide) mais circonscrites à une zone de l'os.

- Stade III : désigne une tumeur qui apparaît dans plusieurs zones de l'os, mais qui n'affecte ni les os proches ni les ganglions lymphatiques.

- Stade IV : les tumeurs malignes ont gagné les ganglions lymphatiques et d'autres zones.

Quels sont les causes et facteurs de risque d'un cancer des os ?

On ne cerne pas toutes les causes des cancers des os. Parmi les causes identifiées, on note très souvent des métastases osseuses issues d'autres cancers (cancer du sein, de la prostate, des reins, de la thyroïde...). Autrement dit, il s'agit de cancers osseux secondaires.

Autre facteur de risque, l'exposition aux fortes doses de rayons émis lors de soins (radiothérapie, traitement au radium) ou dans le cadre professionnel ainsi que certaines pathologies osseuses, comme la maladie de Paget, le chondrosarcome ou encore la dysplasie fibreuse, mais aussi certaines maladies génétiques (le syndrome de Bloom, le syndrome de Li-Fraumeni...).

Quels traitements pour un cancer des os ?

La chirurgie est le traitement de première intention du cancer des os. On retire la tumeur et les tissus avoisinants, on curette la tumeur osseuse et on remplit la zone curatée avec du ciment. Parfois, une greffe

osseuse est envisagée. Dans de rares cas, une amputation est nécessaire. En complément de l'opération, la chimiothérapie permet de limiter les risques de récurrence. Par ailleurs, on peut recourir à la radiothérapie avant comme après l'opération, voire quand l'intervention chirurgicale ne peut pas être envisagée.

Le choix entre ces diverses options, voire la combinaison entre ces traitements,

LE DRÉPANOCYTOSE

Une maladie héréditaire dévastatrice

E. S.

La drépanocytose est transmise génétiquement lorsque les deux parents sont porteurs du gène défectueux de l'hémoglobine S. Les enfants héritent alors de deux copies du gène anormal, entraînant la production de globules rouges en forme de faucille, rigides et collants, qui obstruent les vaisseaux sanguins, causant douleurs intenses, infections fréquentes, et une anémie chronique. Dans de nombreux cas, les couples ignorent leur statut génétique avant le mariage. Le dépistage prénuptial, bien que recommandé, n'est pas systématiquement effectué. Lorsqu'un enfant naît avec la drépanocytose, la découverte est souvent un choc pour les parents, et le poids de la maladie pèse lourdement sur la famille. Les croyances traditionnelles et le manque de sensibilisation aggravent la si-

tuation, certains attribuent la maladie à des causes surnaturelles ou à des malédictions.

Les questions fréquentes :

Comment attrape-t-on le cancer des os ?

Le cancer des os est une maladie rare qui peut toucher les personnes de tout âge, mais les cas de cancers sont plus fréquents chez les enfants et les adolescents.

Quels sont les premiers signes d'un cancer des os ?

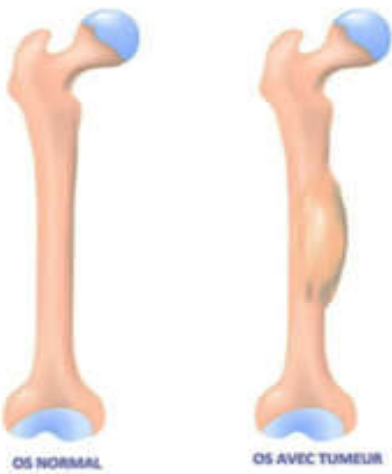
Les premiers symptômes d'un cancer des os sont : l'apparition d'une enflure et de douleurs osseuses au niveau de la tumeur.

Quelles sont les douleurs d'un cancer des os ?

Le cancer des os peut provoquer une douleur à la zone touchée. La douleur peut être constante ou seulement se manifester lorsque vous faites certaines activités. La douleur peut aussi se propager à d'autres parties du corps si le cancer se propage aux nerfs, tissus mous ou aux tissus environnants.

Quelles sont les chances de

OSTEOSARCOMES : TUMEUR DE L'OS



guérison avec une tumeur osseuse ?

L'espérance de vie avec un cancer des os dépend du stade de la maladie et de son type. Avec un chondrosarcome, le taux de survie à 5 ans s'élève à 80 % après le

diagnostic. Avec un ostéosarcome localisé (stade 1, 2 ou 3), elles sont de 60 à 80 %. Et pour un ostéosarcome en stade IV, les chances tombent à 15 à 30 %.

et du dépistage

Les experts en santé insistent sur l'importance du dépistage prénuptial et prénatal. « Il est crucial que les couples connaissent leur statut génétique avant de concevoir », explique le Dr Komlan Sitsof, hématologue à la polyclinique de Lomé. « Un simple test peut prévenir beaucoup de souffrances. Les couples à risque peuvent recevoir des conseils génétiques et prendre des décisions éclairées sur leur reproduction », a-t-il ajouté.

Au Togo, plusieurs organisations travaillent sans relâche pour sensibiliser la population à la drépanocytose. L'Association Togolaise de Lutte contre la Drépanocytose (ATLD) mène des campagnes de sensibilisation dans les écoles et les communautés, et organise des sessions de dépistage gratuites. De plus, le gouvernement, en collaboration avec des

partenaires internationaux, a mis en place des programmes pour améliorer la prise en charge des patients et soutenir les familles affectées. La lutte contre la drépanocytose nécessite une approche concertée impliquant le gouvernement, les professionnels de santé, les organisations non gouvernementales et la société civile. Il est impératif d'intensifier les efforts de sensibilisation, de faciliter l'accès au dépistage et d'améliorer la prise en charge des patients.

La drépanocytose continue de causer des ravages dans de nombreux foyers togolais, mais avec une sensibilisation accrue, un dépistage préventif et un soutien adéquat, il est possible de réduire son impact. La mobilisation de tous les acteurs est essentielle pour offrir un avenir meilleur aux familles confrontées à ce drame silencieux.

DATES		RÉSULTATS			
VENDREDI 31 - 10 - 2025					
	VENDREDI : 31 / 10 / 2025 TIRAGE N° 418 09H00		VENDREDI : 31 / 10 / 2025 TIRAGE N° 880 13H00		VENDREDI : 31 / 10 / 2025 TIRAGE N° 122 18H00
SAMEDI 1 ^{er} - 11 - 2025					
	SAMEDI : 01 / 11 / 2025 TIRAGE N° 419 09H00		SAMEDI : 01 / 11 / 2025 TIRAGE N° 436 13H00		SAMEDI : 01 / 11 / 2025 TIRAGE N° 123 18H00
LUNDI 03 - 11 - 2025					
	LUNDI : 03 / 11 / 2025 TIRAGE N° 420 09H00		LUNDI : 03 / 11 / 2025 TIRAGE N° 1289 13H00		LUNDI : 03 / 11 / 2025 TIRAGE N° 122 18H00
GROS LOTS DU TIRAGE N°436 DE LOTO Sam DU 1 ^{er} NOVEMBRE 2025		GROS LOTS DU TIRAGE N°122 DE LOTO KING DU 31 OCTOBRE 2025		GROS LOTS DU TIRAGE LOTO GOLD NUMÉRO 122 DU 03 NOVEMBRE 2025	
@ LOMÉ # Point de vente 70529 * Un super gros lot (01) de 2.000.000 FCFA		@ LOMÉ # Point de vente 70380 * Un gros lot (01) de 1.000.000 FCFA		@ LOMÉ # Point de vente 90340 * Un (01) gros lot d'une de 1.150.000 FCFA	
# Point de vente 70024 * Un gros lot (01) de 1.000.000 FCFA				@ LOMÉ # Point de vente 60139 * Un Super gros (01) lot de 2.500.000 FCFA	
				# Point de vente 50793 ET 60036 * Deux gros lots (02) de 1.000.000 FCFA	



TOUS LES
MARDIS **13H**

LOTO CASH



LOTO CASH



NUMÉRO VERT **8600**

f LonatoLoto590

www.lonato.tg